

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi, le 19 avril 2011
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents :

MM.	Donald Badger, maire de	Bolton-Ouest
	Martin Bellefroid, maire de	St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River
	Gilles Decelles, maire de la	Ville de Lac-Brome
	Jean-Guy Demers, maire de la	Ville de Dunham
	Claude Dubois, maire de la	Ville de Bedford
	Josef Husler, maire de la	Ville de Farnham
	Roland Lemaire, maire de	Frelighsburg
Mme	Micheline Cournoyer, représentante	Brigham
	Pierre Pelland, maire de la	Ville de Sutton
	Réal Pelletier, maire de	St-Armand
	Yvon Pépin, représentant de	Cowansville
	Laurent Phoenix, maire de	Ste-Sabine
Mme	Pauline Quinlan, mairesse de la	Ville de Bromont
Mme	Sylvie Raymond, mairesse du	Village d'East-Farnham
	Gilles Rioux, maire de	Stanbridge Station
	Albert Santerre, maire de	Saint-Ignace-de-Stanbridge
	Tom Selby, maire du village de	Brome
Mme	Ginette Simard-Gendreau, mairesse de	Notre-Dame-de-Stanbridge
	Gilles St-Jean, maire du	Canton de Bedford
	Greg Vaughan, maire de	Stanbridge East

Est absent : Monsieur Jean-Charles Bissonnette, maire de la municipalité d'Abercorn

Formant quorum sous la présidence de Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville, également présents, monsieur Robert Desmarais, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Vanessa Couillard agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 15 mars 2011
4. Rapport du vérificateur et présentation des états financiers 2010, par Monsieur Mario Barabé, c.a. de RCGT
5. Actualités du CLD :
 - 5.1. Retour sur l'AGA et le Rapport d'activités 2010 du CLD
 - 5.2. Fonds culturel : financement des projets recommandés par le comité culturel
 - 5.3. Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) – Présentation de la Stratégie et mise en œuvre pour l'attraction et la rétention des investissements étrangers directs
6. Rapport du comité de transport adapté et collectif du 7 avril
 - 6.1. Rapport des statistiques de l'année 2010 (présenté par Albert)
7. Rapport du comité des cours d'eau du 7 avril :
 - 7.1. Projet-pilote : travaux d'entretien de cours d'eau en régie interne
 - 7.1.1. Mandat de service professionnel d'ingénierie : M. Florian Bernard
 - 7.1.2. Octroi de mandats à la firme *Le Ruisseau Droit Inc.* pour la prise de relevés techniques
 - 7.2. Autorisation de recourir à la procédure d'appel d'offres pour les travaux d'entretien suivant:
 - 7.2.1. Branches 24, 27 et 32 du cours d'eau Groat
 - 7.2.2. Branches 22 et 24 du cours d'eau Walbridge
 - 7.2.3. Branche 11 du cours d'eau Corey
 - 7.2.4. Cours d'eau Petit Ruisseau
 - 7.3. Contribution annuelle à OBV-Yamaska et à OBV de la Baie-Missisquoi

- 7.4. Entente intermunicipale concernant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de compétence commune avec la MRC Haute-Yamaska
 8. Rapport du comité consultatif agricole des 23 et 24 mars : Analyse des îlots déstructurés
 9. Rapport du comité consultatif d'aménagement du 13 avril :
 - 9.1. Suivi de l'article 59
 - 9.1.1. Approbation pour la négociation des îlots (1^e volet de l'art. 59)
 - 9.1.2. Nomination de représentant municipal pour défendre leurs intérêts et formation du comité de négociation
 - 9.2. Avis au MAMROT concernant l'avant-projet de loi sur la LADTU
 - 9.3. PDZA : Rappel de la journée « *Focus agroalimentaire 2011* » (20 avril)
 - 9.4. Avis au MAPAQ afin de dénoncer l'exclusion de certaines MRC relativement au nouveau programme d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture
 - 9.5. Avis conformité CPTAQ- municipalité de Saint-Armand
 - 9.6. Avis de conformité :
 - 9.6.1. Règlement 372 ville de Farnham
 - 9.6.2. Règlement 373 ville de Farnham
 - 9.6.3. Règlement 876-67-2010 ville de Bromont
 - 9.7. Avis d'attestation- MTQ reconstruction du pont sur la route 235 au-dessus de la rivière aux Brochets à Bedford
 - 9.8. Nomination des membres sélectionnés par les syndicats de base pouvant siéger sur le comité consultatif agricole
 10. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie : entrée en fonction d'Éric Lacasse, coordonnateur
 11. Rapport du comité de sécurité publique du 14 avril :
 - 11.1. Projet de sensibilisation des étudiants du secondaire à la sécurité lors des bals de finissants
 - 11.2. Nouvelles statistiques concernant les besoins en matière de sécurité
 - 11.3. Suivi de la mise en œuvre des nouveaux règlements municipaux
 12. Présentation pour approbation du plan d'action 2011-2012 de *Jeunes en mouvement Brome-Missisquoi*
 13. Rapport du comité réseau santé du 22 mars :
 - 13.1. Recommandations pour la planification stratégique du CSSS
 - 13.2. Mandat à D2 Communications pour la 2^e phase du plan de communication
 14. Rapport du comité des relations avec les institutions publiques du 7 avril :
 - 14.1. Entériner le mandat du comité
 - 14.2. Analyse des ententes municipales / scolaire
 15. Rapport du comité administratif du 7 avril :
 - 15.1. Travaux d'agrandissement : Présentation, pour approbation, des avis de changement
 - 15.2. Soutien financier de 10 000 \$ pour la planification stratégique de Cowansville
 - 15.3. Nomination des salles de réunions
 - 15.4. Suivi du dossier Internet Haute-Vitesse
 16. Remplacement de la secrétaire administrative durant son congé de maladie
 17. Programme d'aide financière pour la Route verte : demande au MTQ pour conserver notre enveloppe
 18. Suivi du dossier de médiation avec Saint-Alexandre pour le partage des droits des carrières et sablières
 19. Invitation à l'Assemblée des MRC organisée par la FQM les 25 et 26 mai
 20. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour avril / mai
 21. Correspondance
 22. Questions diverses
 23. Deuxième période de questions du public
 24. Levée de la séance
-

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
APPUYÉ PAR PIERRE PELLAND
ET RÉSOLU :**

121-0411

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Lucie Grenon, présidente de l'organisme de bienfaisance de l'École-O-Village de Frelighsburg, s'adresse au conseil afin de rectifier certains faits exprimés par madame Anick Falcon, présidente du conseil d'établissement de l'école du Premier Envol de Bedford, lors de la séance du conseil du 15 mars dernier. Madame Grenon dépose au conseil sa version des faits quant à l'historique du secteur scolaire concernant l'école St-François-d'Assise de Frelighsburg.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2011

122-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 15 mars 2011 tel que rédigé.

ADOPTÉ

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2010 ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA MRC

123-0411

CONSIDÉRANT que le vérificateur externe dépose au conseil les états financiers consolidés de la MRC au 31 décembre 2010 et son rapport;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

De transmettre copie de la présente accompagnée des états financiers consolidés de la MRC au 31 décembre 2010 ainsi que le rapport du vérificateur externe au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

ACTUALITÉS DU CLD : RETOUR SUR L'AGA ET LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010 DU CLD

Monsieur Claude Dubois, maire de la ville de Bedford, présente le rapport des activités 2010 du CLD au conseil en soulignant que le CLD a soutenu 476 entreprises en investissant 1 359 313\$, générant un investissement de l'ordre de 18 081 610\$. Le CLD a contribué à la création de 220 emplois et à la consolidation de 1 430 emplois. Monsieur Dubois passe la parole à madame Pauline Quinlan, mairesse et nouvellement élue à titre de présidente du CLD Brome-Missisquoi pour poursuivre les sujets d'actualités.

FOND CULTUREL : FINANCEMENT DES PROJETS RECOMMANDÉS PAR LE COMITÉ CULTUREL

124-0411

CONSIDÉRANT que 25 projets ont été déposés à l'appel de projets du fonds culturel;

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu des demandes totalisant 91,060 \$;

CONSIDÉRANT que le montant disponible du fonds culturel cette année est de 27 000\$;

CONSIDÉRANT que le jury de sélection a évalué les projets premièrement selon les trois priorités établis par le comité culturel apportant donc une attention particulière aux projets (i) qui susciteront une vitrine pour les artistes de Brome-Missisquoi ; (ii) qui seront réalisés par des organismes culturels regroupant plusieurs artistes et artisans ; et (iii) qui permettront la consolidation d'organismes culturels établis.

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU :**

De financer, tel que décrits ci-dessous, les quatorze (14) projets suivants :

FONDS CULTUREL 2011	Lieu	Valeur totale du projet	Montant demandé	Montant accordé
Labohem (arts visuels, littérature) Une exposition qui se dévoile au jour le jour et qui révèle l'identité culturelle d'une région. Un collectif d'artistes sillonnera Dunham et rencontreront les résidents dans leur quotidien. Une exposition d'images, de textes et de sons, du quotidien, s'affichera à travers le centre du village pendant 30 jours. été 2011.	Dunham	52 600 \$	4000 \$	2400 \$
Tournée des 20 (arts visuels, métiers d'art) La refonte du site Internet et le soutien du volet relève dans le cadre d'un circuit d'ateliers d'art d'une durée de neuf jours. Nombre de visiteurs durant la tournée : 15,000	Secteur Ouest de la MRC	27 000 \$	4000 \$	2400 \$
Wordfest (Littérature) Soutien à la deuxième édition du festival littéraire qui encourage l'écriture et la lecture par des ateliers d'écriture, des lectures publiques, des représentations théâtrales et des rencontres avec des auteurs anglophones de renom. 3 jours en juillet 2011, 400 visiteurs.	Lac-Brome	19 560 \$	1810 \$	1090 \$
Heritage Play Tour (arts de la scène) Tournée d'une durée de 40 jours présentée dans les écoles anglophones de la région auprès de 1200 personnes; basée sur l'histoire et la vie des Townshippers. (Knowlton, Cowansville, Bedford, Sutton, Stanbridge East, Bromont, Waterloo, Bedford, Cowansville Knowlton)	Brome-Missisquoi	11 000 \$	3200 \$	1600 \$
Symposium Bromont en Art (arts visuels) Exposition d'art avec plus de 80 artistes de tous les médiums d'arts visuels et provenant de toutes les régions du Québec. 26 au 28 août 2011, jusqu'à 25,000 visiteurs.	Bromont	54 000 \$	4000 \$	2400 \$
Ceramystic (métiers d'art) Soutien à l'expo vente de produits céramiques provenant d'artistes locaux et d'ailleurs. L'événement se tient sur 11 jours et 5 000 visiteurs sont attendus.	Saint-Ignace-de-Stanbridge	46 450 \$	4000 \$	2000 \$

<p>10^{ième} Anniversaire Festival de jazz de Sutton (arts de la scène)</p> <p>Programmation pour souligner le 10^e anniversaire du Festival de jazz : spectacles, activités grand public, implication des organismes communautaires. 17 septembre 2011, jusqu'à 2000 visiteurs.</p>	Sutton	10 574 \$	4000 \$	2400 \$
<p>Nature et Création (métiers d'art)</p> <p>Soutien à l'exposition de sculptures qui a lieu au vignoble Les Cotes d'Ardoise. L'événement regroupe les oeuvres de 45 sculpteurs, se déroule sur une durée de 3 mois et attire jusqu'à 30,000 visiteurs.</p>	Dunham	38 065 \$	4000 \$	2 000 \$
<p>Roche-papier-ciseaux (métiers d'art)</p> <p>Salon des métiers d'art d'une durée de 5 jours au Centre culturel St-John, Bromont. But : mieux faire connaître le métier et à faire découvrir les artistes de la région par le biais de démonstrations, de la vente et d'ateliers auprès de la clientèle scolaire. 1000 personnes attendues.</p>	Bromont	22 780 \$	4000 \$	2000 \$
<p>Renouveau Musée Missisquoi (patrimoine)</p> <p>La production d'un plan de communication pour le Musée Missisquoi et la Grange Mystic comprenant une campagne de promotion sur trois ans en vue d'une sollicitation structurée auprès des clientèles scolaires, groupes corporatifs et grand public. Durée d'un mois</p>	Stanbridge East	8 680 \$	4000 \$	2000 \$
<p>Site d'interprétation Moulin des rivières (patrimoine)</p> <p>Le projet de sept (7) mois est le début de la réalisation de la mise en valeur de l'ensemble patrimonial de Malmaison et vise à faire connaître ce site mal connu. Recherches historiques, conception et fabrication de panneaux d'interprétation.</p>	Notre-Dame-de-Stanbridge	11 000 \$	4000 \$	2000 \$
<p>Camp des arts (arts de la scène)</p> <p>Le projet vise la formation et l'embauche d'une animatrice dans le but d'assurer la pérennité du Camp des arts de la scène et du Petit tour (anciennement le Tour des enfants). 90 participants, 150 spectateurs.</p>	Sutton	13 510 \$	4000 \$	1570 \$
<p>Essence –ciel (arts de la scène)</p> <p>Création collective multimédia et bilingue (théâtre, vidéo, musique) réalisé avec l'aide des citoyens et des artistes de Sutton d'avril au décembre 2011. Contexte : Sutton dans 10 ans ou soudainement il n'y a plus d'essence. 400 à 700 spectateurs.</p>	Sutton	47 500 \$	4000 \$	1570 \$

École Décore le village (arts visuels) Séries de 12 ateliers d'art visuel avec 250 jeunes de l'école primaire de Sutton et 4 artistes de la région. Une exposition regroupant l'ensemble des oeuvres des jeunes sera présentée à la galerie attirant jusqu'à 200 visiteurs. Vingt-quatre oeuvres seront sélectionnées pour faire des cartes de Noël.	Sutton	7800 \$	3500 \$	1570 \$
--	--------	---------	---------	---------

ADOPTÉ

PLAN DE DIVERSIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :
SUBVENTION VIA LE FONDS DU MAMROT – MISE EN ŒUVRE
DE LA STRATÉGIE D'ATTRACTION ET DE RÉTENTION
DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS

125-0411

CONSIDÉRANT QUE la MRC est admissible pour bénéficier du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD) qui est assuré par le ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'occupation du territoire (MAMROT) ;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande de financement, à savoir : « **Mise en œuvre de la stratégie d'attraction et de rétention des investissements étrangers directs** » s'insère dans les Priorités 1.7 « Doter la région d'une stratégie de prospection des investissements étrangers, et participer à sa réalisation » et 2.4 « Élaborer et réaliser un programme de prospection des investissements étrangers » du Plan stratégique de développement et de diversification économique;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à mettre à jour le profil sociodémographique de la région, à exercer une veille concurrentielle des régions périphériques de la MRC en matière de fiscalité et, d'accessibilité à des terrains et à des bâtiments industriels, à promouvoir les avantages de la région par publicité ciblée, à tenir un événement de formation à l'intention des dirigeants de filiales et, enfin, à améliorer les connaissances de nos conseillers responsables de la mise en œuvre de la stratégie;

CONSIDÉRANT QUE le coût du projet est d'environ 24 700 \$ soit : mise à jour du profil sociodémographique de la région (3 000 \$), veille concurrentielle (5 000 \$), publicité ciblée (8 000 \$), événement filiales (4 000 \$), congrès IEDC (2 000 \$) et conférence Red Hot Locations (2 700 \$) ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de diversification de Brome-Missisquoi recommande ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations pour une stratégie et le plan d'action en matière d'investissements étrangers directs préparés par la firme Le Groupe CAI Global ont été déposés à l'assemblée générale annuelle du CLD;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU :

D'utiliser le fonds du MAMROT (Fonds de soutien aux territoires en difficulté) jusqu'à concurrence de 24 700 \$ ce qui permet le financement de ce type de projet, soit la « *Mise en œuvre de la stratégie d'attraction et de rétention des investissements étrangers directs.* »

ADOPTÉ

COURS D'EAU : MANDAT DE SERVICE D'INGÉNIERIE À FLORIAN BERNARD

126-0411

CONSIDÉRANT la résolution 435-1110 adoptée lors de la séance du conseil du 24 novembre 2010, laquelle manifeste le souhait de procéder, en 2011, à un projet pilote où deux dossiers d'entretien de cours d'eau seraient gérés par les ressources internes de la MRC;

CONSIDÉRANT que la MRC, en matière de cours d'eau, doit agir avec les services rapprochés d'un ingénieur, dans le respect du champ de pratique réservé aux ingénieurs;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU:**

D'octroyer un mandat à M. Florian Bernard, ingénieur, afin de recourir à ses services professionnels afin de mener à terme le projet pilote concernant l'entretien des cours d'eau Alder et Octave-Gaudreau gérés par les ressources internes de la MRC. Le mandat confié à cet ingénieur consiste à fournir à la MRC le soutien professionnel de manière à s'assurer que les travaux de génie, tant au plan de la préparation des plans et devis qu'au stade de la réalisation des dossiers de cours d'eau, sont préparés sous sa direction et sa surveillance immédiate, pour être conformes aux normes en vigueur et aux règles de l'art. À cet effet, M. Bernard dispose d'une banque d'environ 20 heures accessibles à compter de la fin avril jusqu'à la fin de l'année 2011 au tarif horaire de 85\$ sous forme de services professionnels. Au même titre que les autres employés de la MRC, cette dernière prend fait et cause pour les gestes et actions posées par M. Bernard dans le cadre de ce mandat.

ADOPTÉ

**OCTROI DE MANDATS À L'EXTERNE POUR
LA PRISE DE RELEVÉS TECHNIQUES**

127-0411

CONSIDÉRANT la résolution 435-1110 adoptée lors de la séance du conseil du 24 novembre 2010, laquelle manifeste le souhait, en 2011, d'octroyer des mandats précis à l'externes pour la prise de relevés techniques afin de mener à terme le projet pilote concernant l'entretien de deux cours d'eau à l'interne;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND
ET RÉSOLU:**

D'octroyer des mandats précis à l'externes, soit à la firme *Le Ruisseau Droit Inc.* pour un service technique en arpentage afin de mener à terme le projet pilote concernant l'entretien des cours d'eau Alder et Octave-Gaudreau à l'interne pour un prix de 500\$/km, plus 200\$/km pour le rattachement à des bornes géodésiques. Des relevés topographiques seront pris sur le terrain au 50 mètres et/ou au 25 mètres s'il y a lieu, sur les deux rives si elles diffèrent, sur les fonds existants, les niveaux d'eau, les ponceaux agricoles avec le diamètre du ponceau, ponceaux de route et autoroutes avec leur longueur. Les relevés seront accompagnés de photos qui représentent l'état des lieux. Les secteurs boisés seront identifiés selon le type d'arbres, les secteurs de roc et les autres obstacles (maison, cabanon, services publics) seront relevés. Un relevé tel que construit sera effectué après le creusage.

ADOPTÉ

**AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN
DES BRANCHES 24, 27 ET 32 DU COURS D'EAU GROAT**

128-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU:**

De recourir à la procédure d'appel d'offres par invitation pour les travaux d'entretien des branches 24, 27 et 32 du cours d'eau Groat, à Saint-Armand, conformément à la loi.

ADOPTÉ

**AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN
DES BRANCHES 22 ET 24 DU COURS D'EAU WALBRIDGE**

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR PIERRE PELLAND
ET RÉSOLU:**

129-0411

De recourir à la procédure d'appel d'offres par invitation pour les travaux d'entretien des branches 22 et 24 du cours d'eau Walbridge à Saint-Ignace-de-Stanbridge, conformément à loi.

ADOPTÉ

**AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN
DE LA BRANCHE 11 DU COURS D'EAU COREY**

130-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR TOM SELBY
APPUYÉ PAR DONALD BADGER
ET RÉSOLU:**

De recourir à la procédure d'appel d'offres par invitation pour les travaux d'entretien de la branche 11 du cours d'eau Corey, à Stanbridge Station, conformément à la loi.

ADOPTÉ

**AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU PETIT RUISSEAU**

131-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREULT
ET RÉSOLU:**

De recourir à la procédure d'appel d'offres par invitation pour les travaux d'entretien du cours d'eau Petit Ruisseau, à Notre-Dame-de-Stanbridge, conformément à la loi.

ADOPTÉ

**CONTRIBUTION ANNUELLE À L'OBV-YAMASKA ET
À L'OBV DE LA BAIE MISSISQUOI**

132-0411

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC, lors d'une séance en novembre 2010, a autorisé une contribution volontaire de 10 000 \$ à l'OBV-Yamaska et de 10 000\$ à l'OBV de la Baie Missisquoi pour l'année 2011;

CONSIDÉRANT que les organismes de bassins versant ont, notamment, la responsabilité de planifier, d'encadrer et de superviser les plantations d'arbustes fournis par la pépinière riveraine de la MRC Brome-Missisquoi;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU :**

De décréter une dépense de l'ordre de 10 000\$ à l'OBV Yamaska et de 10 000\$ à l'OBV de la Baie-Missisquoi.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

**ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LES MATIÈRES RELATIVES À
L'ÉCOULEMENT DES EAUX DES COURS D'EAU DE COMPÉTENCE COMMUNE
DES MRC BROME-MISSISQUOI ET DE LA HAUTE-YAMASKA**

133-0411

CONSIDÉRANT que les MRC ont la compétence exclusive des cours d'eau sur leur territoire conformément à la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 109 de la *Loi sur les compétences municipales*, un cours d'eau qui relie ou sépare le territoire de plusieurs municipalités régionales de comté est de la compétence commune de celles-ci;

CONSIDÉRANT que la MRC de La Haute-Yamaska a adopté le Règlement 2006-176 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC Haute-Yamaska;

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi a adopté le Règlement 03-0406 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que l'objet de cette entente intermunicipale est que chaque MRC, soit la MRC de La Haute-Yamaska et la MRC Brome-Missisquoi puissent exercer leur compétence commune sur ces cours d'eau;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE RAYMOND
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU :**

D'autoriser messieurs Arthur Fauteux, préfet, et Robert Desmarais, directeur-général, à signer l'*Entente intermunicipale concernant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de compétence commune des MRC Brome-Missisquoi et de la MRC de La Haute-Yamaska* au nom et pour le compte de la MRC Brome-Missisquoi afin que chaque MRC soit responsable de l'application de son règlement sur les parties du cours d'eau de compétence commune présent sur leur territoire respectif.

ADOPTÉ

Concernant le prochain sujet, Madame Pauline Quinlan, mairesse de Bromont, déclare ses intérêts relativement à une propriété faisant partie d'un îlot déstructuré visé par les négociations du 1^e volet de l'article 59 et conséquemment, se retire des discussions.

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE CONCERNANT LE 1^e VOLET
DE L'ARTICLE 59 DE LA LOI SUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE ET DES
ACTIVITÉS AGRICOLES**

134-0411

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi a terminé le processus d'élaboration du son plan de développement de la zone agricole (PDZA) depuis octobre 2010;

CONSIDÉRANT que cette dernière désire déposer une demande à portée collective tel que l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT que cette demande porte uniquement sur le premier volet de l'article 59, qui consiste à reconnaître les îlots déstructurés sur l'ensemble de son territoire;

CONSIDÉRANT que la MRC désire s'entendre avec tous les intervenants concernés afin d'identifier les mesures permettant l'implantation des résidences supplémentaires dans les îlots déstructurés existant tout en diminuant les contraintes aux activités agricoles présentes et futures;

CONSIDÉRANT que cet outil est important dans la stratégie de développement durable des communautés rurales agricoles;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU:**

D'informer la Commission de protection du territoire et des activités agricoles que la MRC Brome-Missisquoi désire déposer une demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

D'informer également la Commission que ladite demande ne porte uniquement sur le premier volet de l'article 59 afin d'y reconnaître les îlots déstructurés sur l'ensemble de son territoire;

D'autoriser le paiement d'une somme de 264 \$ afin de couvrir les frais administratifs de ladite demande.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

Une fois le sujet terminé, madame Pauline Quinlan réintègre la table du conseil pour la poursuite de l'ordre du jour.

**NOMINATION DES REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX MANDATÉS POUR LA
NÉGOCIATION ET CONSTITUTION D'UN COMITÉ DE NÉGOCIATION**

135-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU:**

D'une part, que chaque municipalité souhaitant défendre elle-même ses intérêts, concernant le volet 1 de l'article 59 lors des négociations du 2 et 3 juin prochain, doit signifier son intérêt par écrit à la MRC dans les meilleurs délais et identifier leur(s) représentant(s) respectif(s). Si la municipalité désire que la MRC se charge de défendre ses intérêts lors des négociations, cette dernière doit l'indiquer par écrit à la MRC dans les meilleurs délais.

D'autre part, de former un comité de négociation pour défendre les intérêts municipaux concernant le 1^{er} volet de l'article 59 les 2 et 3 juin prochain, lequel comité sera formé de messieurs Albert Santerre, Steven Neil et Donald Badger. Ces derniers acceptent leur nomination au sein du comité de négociation.

ADOPTÉ

AVIS AU MINISTRE LESSARD SUR L'AVANT-PROJET DE LOI DE LA LADTU

136-0411

CONSIDÉRANT que le ministre Lessard a annulé sa visite en Montérégie empêchant ainsi le libre échange de commentaires relativement à l'avant-projet de Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi veut soumettre à l'attention du ministre Lessard certaines réserves soulevées par l'avant-projet de Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme, soit :

- Le trop grand pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires du MAMROT au central sur l'atteinte aux objectifs du schéma d'aménagement, sans balises claires bien établies;
- L'impact sur le travail nécessaire à la justification des demandes de la MRC à fournir au ministère;
- L'absence de procédure d'appel lors de refus du central du MAMROT;
- L'augmentation considérable de la gestion administrative.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR JOSEF HUSLER
APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND
ET RÉSOLU:**

De produire, à l'attention de M. Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire, une lettre de réflexion quant aux lacunes contenues dans l'avant-projet de *Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme*, notamment en déplorant le pouvoir illimité et discrétionnaire des fonctionnaires du MAMROT au central et d'autoriser monsieur Arthur Fauteux, préfet, à signer la lettre pour et au nom de la MRC.

ADOPTÉ

**NOUVEAU PROGRAMME D'APPUI À LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE
L'AGRICULTURE – AVIS AU MAPAQ DÉNONÇANT L'EXCLUSION
DE CERTAINES MRC**

137-0411

CONSIDÉRANT que la MRC Brome-Missisquoi s'est fait offrir la possibilité de participer à l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) dans le cadre d'un projet-pilote avec sept autres MRC du Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet-pilote visait entre autres à « Favoriser une plus grande multifonctionnalité du territoire et des activités dans les milieux dévitalisés »;

CONSIDÉRANT que le PDZA de la MRC Brome-Missisquoi s'est avéré non seulement à vouloir atteindre cet objectif gouvernemental, mais a été élaboré comme étant une stratégie d'occupation du territoire agricole axée sur le développement et la vitalité des communautés rurales;

CONSIDÉRANT que cette vision du développement agricole a été produite dans le cadre d'une vaste consultation du milieu et a été unanimement appuyée par les décideurs élus;

CONSIDÉRANT que la MRC n'est pas la seule entité à posséder des obligations d'actions à mettre en œuvre dans le cadre de cette stratégie, mais l'ensemble des membres des communautés rurales;

CONSIDÉRANT que l'annonce du lancement du programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Monsieur Pierre Corbeil, est une excellente initiative cadrant parfaitement avec les recommandations du plan de développement de la zone agricole de la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que ce programme offre une chance exceptionnelle aux entreprises agricoles ou aux projets collectifs de préparer un projet innovateur visant à favoriser la multifonctionnalité de l'agriculture à l'échelle des collectivités locales et ainsi obtenir de l'aide financière pour le concrétiser;

CONSIDÉRANT qu'il est extrêmement décevant d'apprendre que ce programme ne vise aucune MRC située dans les basses terres du Saint-Laurent ainsi que le piémont des Appalaches, endroits où sont situées les plus grandes concentrations d'entreprises agricoles et de terres arables;

CONSIDÉRANT qu'après tant d'effort déployé à rendre enfin une vision commune d'un développement agricole durable des communautés rurales de la MRC, il est difficile de comprendre la décision du MAPAQ d'exclure certains territoires du Québec;

CONSIDÉRANT qu'il est encore plus dommage de voir le territoire de trois des MRC ayant participé aux projets pilotes des PDZA également exclut, ce qui traduit un manque de cohérence dans la planification gouvernementale;

CONSIDÉRANT que des communautés rurales agricoles présentes dans la région étant exclue du programme vivent d'énormes problématiques en ce qui concerne leur vitalité économique et sociale, et ce, malgré que la plaine agricole du Saint-Laurent dégage une image florissante en matière d'agriculture;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU:**

De demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Monsieur Pierre Corbeil, de revoir le territoire des MRC admissibles au programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture afin de permettre l'ensemble des MRC du Québec.

De favoriser ainsi l'attribution des projets à leur mérite sans distinction géographique particulière.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CPTAQ - MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

138-0411

CONSIDÉRANT QUE Vidéotron a fait une demande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) pour une utilisation à une fin autre qu'agricole d'une superficie de 5 810,7 mètres carrés, sur une partie des lots 30 et 31, du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand-Ouest, dans la circonscription foncière de Missisquoi;

CONSIDÉRANT QUE la demande no 371671 vise l'installation d'une tour de télécommunication autoportante de 75 mètres et l'élargissement d'un chemin d'accès déjà existant ;

CONSIDÉRANT QUE les impacts sur les activités agricoles seront minimales étant donné que les infrastructures et chemin d'accès sont prévus en milieu boisé et à proximité d'activités commerciales et d'exploitation du sous-sol (carrières) ;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'affectera pas les activités agricoles effectuées à proximité du site et n'aura aucun impact sur le calcul des distances séparatrices relatives aux exploitations de production animales;

CONSIDÉRANT QUE le projet est prévu à l'extérieur d'une zone d'interdiction régionale visée dans la Politique visant à encadrer l'implantation de nouvelles tours, antennes de télécommunications ainsi que toutes structures afférentes de la MRC Brome-Missisquoi adoptée en octobre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique* interdit la coupe forestière de plus de 1500 mètres carrés d'un seul tenant dont la hauteur de la couverture arbustive ou arborée est supérieure à deux mètres et couvrant plus de 40 % de la superficie aux fins d'installation, de construction, d'agrandissement ou de transformation d'une antenne de télécommunication ou de tout équipement d'ancrage, d'un bâtiment accessoire ou de toute autre structure afférente;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique* autorise l'aménagement d'un chemin d'accès d'une largeur maximale de 12 mètres, et ce, en incluant les fossés;

CONSIDÉRANT QUE le site visé est situé dans une zone paysagère régionale de moindre impact;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MICHELINE COURNOYER
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
ET RÉSOLU:**

- i) D'appuyer à la demande 371671 pour l'utilisation à une fin autre qu'agricole d'une superficie de 5 810,7 mètres carrés, sur une partie des lots 30 et 31, du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand-Ouest, dans la circonscription foncière de Missisquoi;
- ii) D'indiquer à la CPTAQ que cette demande est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux mesures de contrôle intérimaire;
- iii) D'inviter Vidéotron à prendre en considération les dispositions de la Politique visant à encadrer l'implantation de nouvelles tours, antennes de télécommunications ainsi que toutes structures afférentes lors de l'implantation de la tour et du poste d'équipement;
- iv) D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 372 VILLE DE FARNHAM

139-0411

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a transmis à la MRC le 4 avril 2011 son règlement numéro 372;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de zonage 171 vise à :

- Retirer de certains lots des zones H1-51 et H4-56 afin de créer les nouvelles zones H4-60, H3-61 et H1-62 ;
- Modifier la grille des spécifications pour les zones H1-51, H1-52 et H4-56 ;
- Ajouter des grilles de spécifications pour les zones H4-60, H3-61 et H1-62.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 372 **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 373 VILLE DE FARNHAM

140-0311

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a transmis à la MRC le 4 avril 2011 son règlement numéro 373;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de zonage 171 vise à :

- Ajouter des dispositions afin d'encadrer la mixité d'usages au sein d'un même bâtiment pour les zones commerciales, zones industrielles et zones publiques ;
- Modifier la grille des spécifications de la zone U1-04 relativement à la mixité des usages.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR ROLAND LEMAIRE
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 373 **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement révisé deuxième remplacement et aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 876-67-2010 VILLE DE BROMONT

141-0411

CONSIDÉRANT que la Ville de Bromont a transmis à la MRC le 8 avril 2011 son règlement numéro 876-67-2010;

CONSIDÉRANT que ce règlement modifiant le règlement de zonage 876-2003 vise à modifier la limite des zones R01-126 et H01-142 afin que le bâtiment situé au 239, rue des Deux-Montagnes soit relocalisé dans la zone R01-126.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 876-67-2010 **conforme** aux objectifs du schéma d'aménagement de la Haute-Yamaska. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

AVIS D'ATTESTATION- MTQ RECONSTRUCTION DU PONT SUR LA ROUTE 235 AU-DESSUS DE LA RIVIÈRE AUX BROCHETS À BEDFORD

142-0411

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transport du Québec demande un avis d'attestation concernant le projet de reconstruction du pont sur la route 235 au-dessus de la rivière aux Brochets à Bedford ;

CONSIDÉRANT QUE ce pont est situé en milieu urbanisé ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise l'amélioration de la structure existante ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

D'aviser le ministère des Transport du Québec :

- i) que la MRC n'est pas en mesure d'attester que le projet ne contrevient pas à la réglementation municipale, mais elle atteste qu'il est conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux mesures de contrôle intérimaire;
- ii) que la MRC ne s'oppose pas à l'émission d'un certificat d'autorisation du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs;
- iii) que le projet est conforme aux exigences du *Règlement 03-0406 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau* de la MRC;

- iv) que la MRC souhaite que la structure du nouveau pont s'intègre et s'harmonise avec le milieu d'accueil du point de vue esthétique et architectural et qu'il tienne compte des recommandations du plan stratégique de la Corporation de développement de Bedford;
- v) la MRC exige que le MTQ s'entende avec la ville de Bedford concernant le projet.

ADOPTÉ

**NOMINATION DES MEMBRES SÉLECTIONNÉS PAR LES SYNDICATS DE BASE
POUVANT SIÉGER SUR LE COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

143-0411

CONSIDÉRANT QUE la fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe a soumis le 9 mars dernier, une liste de 8 membres sélectionnées pour siéger sur le comité consultatif agricole de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 02-0697, modifié par le règlement 05-0311, instituant le comité consultatif agricole, prévoit 7 membres, dont 4 membres étant des producteurs agricoles;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU:**

De nommer les quatre (4) membres suivants pour siéger sur le comité consultatif agricole de la MRC:

- Éric Fournier
- Denis Benjamin
- Daniel Racine
- Pierre Janecek

D'acheminer la présente résolution à la fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe ainsi qu'aux membres nouvellement élus.

ADOPTÉ

APPUI AU PROJET DE SENSIBILISATION DES FINISSANTS

144-0411

CONSIDÉRANT que la Sûreté du Québec tiendra le 19 mai prochain à l'Aréna Roland Désourdy de Cowansville une activité de sensibilisation à la conduite automobile responsable pour les finissants du secondaire;

CONSIDÉRANT que tous les étudiants de 4^e et 5^e secondaire de la polyvalente Jean-Jacques-Bertrand de Farnham et de la polyvalente Massey-Vanier de Cowansville, francophones et anglophones, seront présents;

CONSIDÉRANT que l'activité présentera une simulation choc d'un accident grave avec la participation des policiers, des pompiers et des ambulanciers;

CONSIDÉRANT que le budget de l'activité s'élève à 9 500\$ et que la Sûreté du Québec a déjà recueilli des contributions de donateurs;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR TOM SELBY
ET RÉSOLU:**

De verser un aide financière de 2 000 \$ à la Sûreté du Québec pour l'organisation de l'activité de sensibilisation aux étudiants finissants du secondaire. Que cette somme provienne du poste budgétaire des services professionnels.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

**APPROBATION DU PLAN D' ACTIONS 2011-2012 DE
JEUNES EN MOUVEMENT DE BROME-MISSISQUOI**

145-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR ROLAND LEMAIRE
ET RÉSOLU :**

D'adopter le Plan d'actions 2011-2012 de « Jeunes en mouvement Brome-Missisquoi » tel que déposé séance tenante et de demander à Québec en forme une aide financière de l'ordre de 226 444 \$ pour réaliser ce plan.

ADOPTÉ

**RECOMMANDATIONS ADRESSÉES AU CSSS POUR
LEUR PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

146-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES RIOUX
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU :**

De recommander au CSSS de prendre en considération les points suivants dans le cadre de leur planification stratégique :

Accessibilité :

- Maintenir et développer l'offre de services de première ligne dans les 5 pôles du territoire.
- Maximiser l'utilisation des infrastructures dans les 5 pôles en favorisant l'itinérance des services spécialisés. Évitez que les personnes vulnérables éloignées aient à se déplacer vers Cowansville.
- Garantir l'accès à un médecin de famille ou à une ressource professionnelle pouvant s'y substituer à tous les citoyens de Brome-Missisquoi et prioritairement aux personnes vieillissantes ou dites vulnérables
- Prendre les dispositions nécessaires pour que l'urgence de l'Hôpital BMP ne soit utilisée que pour des urgences et pour qu'elle cesse d'être une alternative aux manques d'accessibilité des services médicaux de 1^{ère} ligne.
- Assurer l'accessibilité universelle aux installations physiques (accessibilité pour personnes handicapées, parents avec jeunes enfants en poussette, pictogramme pour analphabètes, anglophones, etc.).
- Assurer que les services soient disponibles en anglais.
- Augmenter les services à domicile afin d'assurer que les personnes puissent vieillir dans leur milieu.
- Assurer que les plages d'horaires des services de première ligne soient diversifiées.
- Diminuer le délai d'attente pour les services sociaux (psychologue, sexologue, psycho éducateur, etc.).
- Développer une stratégie adéquate pour Info Santé, afin que les gens s'y réfèrent avant de passer à l'urgence.

L'accueil et la référence :

Parce que le milieu de la santé est un monde complexe et un univers de professionnels et parce que les professionnels sont forts occupés et qu'ils sont obligés de se conformer à des formalités administratives et n'ont pas toujours une personnalité affable; nous croyons que les personnes ne reçoivent pas toujours l'information requise ou sont parfois mal accueillies par le personnel.

- S'assurer que les médecins et l'ensemble du personnel aient la formation et l'information nécessaire pour aider la personne à cheminer dans le réseau de la santé.
- Améliorer les connaissances des employés et médecins à propos des services offerts par les organismes communautaires.
- Développer de meilleurs partenariats avec le réseau communautaire (liaison avec la clientèle vulnérable).
- Développer des attitudes empathiques avant de soumettre la personne aux exigences bureaucratiques et aux temps d'attente.

Le développement de nouveaux services :

- Développer et maintenir des services pour répondre aux problématiques de développement dans le secteur de la petite enfance (orthophonie, audiologie, pédiatrie).

- Assurer la récurrence des services d'orthophonie pour la clientèle des 0-5 ans, ne présentant pas nécessairement des troubles sévères et persistants. Présentement, il n'y a pas de service récurrent disponible, ni à l'hôpital ni dans le privé.
- Mettre en place un centre d'hébergement pour des adultes lourdement handicapés. Présentement, ils sont hébergés dans les CHSLD, leurs besoins ne sont pas les mêmes que les aînés.

L'information et la mobilisation de la population :

Le CSSS a un souci remarquable d'informer la population sur les services existants et sur l'actualité de l'établissement, cependant la population se dit encore et toujours mal informée.

- Utiliser davantage les médias communautaires et les tribunes locales (tels les babillards, les sites WEB et les bulletins des municipalités).
- Maintenir le rôle de coordination et d'animation du CSSS auprès des tables de milieu ou de développement des communautés.
- Affecter une ressource pour promouvoir et organiser le bénévolat dans les installations du CSSS.

Les services aux personnes en perte d'autonomie

Tout en reconnaissant la nécessité d'accroître et de diversifier l'offre de services à domicile, nous devons en reconnaître les limites. Ainsi, les personnes en lourde perte d'autonomie nécessitent d'être prises en charge dans un milieu d'hébergement qu'il soit public ou privé. Compte tenu du haut taux de vieillissement dans Brome-Missisquoi, nous demandons au CSSS :

- D'exercer des représentations soutenues et le leadership nécessaire pour poursuivre le développement des ressources d'hébergement à la mesure des besoins sur le territoire.
- D'assurer un déploiement des lieux d'hébergement, selon des règles transparentes et équitables, dans les 5 pôles.
- Assurer une stabilité du personnel dans les CHSLD et non par des équipes volantes.
- Offrir des formations à tout le personnel des CHSLD pour améliorer l'approche patient (ex : ne pas parler à voix haute au patient atteint d'Alzheimer, il n'est pas sourd).

Autres améliorations :

- Assurer que les appels au CSSS ne nécessitent pas de frais d'interurbain.
- Améliorer l'accessibilité au stationnement à l'hôpital.

ADOPTÉ

**MANDAT À D2 COMMUNICATION POUR LA 2^e PHASE
DU PLAN DE COMMUNICATION**

147-0411

CONSIDÉRANT que le budget estimé par D2 Communication pour la production du plan de communication est plus élevé que ce que la MRC avait préalablement prévu;

CONSIDÉRANT que la campagne de communication repose essentiellement sur les médias sociaux et la publicité dans les entreprises touristiques de la région;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES DECELLES
APPUYÉ PAR GILLES RIOUX
ET RÉSOLU:**

Que monsieur Robert Desmarais, madame Tania Szymanski ainsi que le Dr Christian Léger, ou son représentant, rencontrent l'entreprise D2 Communication pour discuter du plan de communication et pour revoir le budget présenté dans le but d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix. Le conseil fixe la dépense maximale à 22 500 \$.

ADOPTÉ

**DÉFINITION DU MANDAT DU COMITÉ DES RELATIONS
AVEC LES INSTITUTIONS PUBLIQUES**

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE RAYMOND
APPUYÉ PAR CLAUDE DUBOIS
ET RÉSOLU :**

148-0411

D'entériner la mission ainsi que le mandat du comité des relations avec les institutions publiques comme suit :

« Intervenir ponctuellement et représenter les intérêts de l'ensemble des citoyens de la MRC auprès des institutions des services publics présents sur le territoire de Brome-Missisquoi, notamment, l'éducation, le transport et la santé. Le comité parviendra à sa mission en analysant la situation, en écoutant les attentes et en proposant des solutions en se servant du poids politique de l'ensemble de la MRC. »

ADOPTÉ

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT : APPROBATION DES AVIS DE CHANGEMENT

149-0411

CONSIDÉRANT que les imprévus reliés au mandat initial concernant les travaux d'agrandissement s'expliquent par des ajouts pour les nouveaux locataires, des ajouts pour les conditions de chantier, des ajouts pour se conformer au Code du bâtiment ainsi que des ajouts pour une meilleure fonctionnalité;

CONSIDÉRANT que le budget du règlement d'emprunt est de 2,3 millions de dollars;

CONSIDÉRANT qu'à ce jour, dû aux imprévus, il n'y a pas de dépassement de budget;

CONSIDÉRANT que la MRC attend la réponse de la Fédération Canadienne des Municipalités quant à la subvention pour le stationnement vert;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU:**

D'approuver tous les avis de changement, d'autoriser le directeur général à les signer et d'en autoriser le paiement. Les frais seront pris à même le règlement d'emprunt.

ADOPTÉ

PAIEMENT À L'ARCHITECTE YVES LUSSIER

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUD DUBOIS
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU :**

150-0411

D'autoriser le paiement de la somme de 7 905 \$ plus taxes à l'architecte Yves Lussier pour des travaux supplémentaires pour la période du 16 octobre au 16 avril 2011 notamment la préparation des directives de chantier pour les travaux additionnels en rapport avec le mandat original. Les frais seront pris à même le règlement d'emprunt.

ADOPTÉ

**SOUTIEN FINANCIER DE 10 000 \$
POUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE COWANSVILLE**

151-0411

CONSIDÉRANT que la MRC dispose d'une enveloppe de 20 000 \$ provenant du Pacte rural pour les planifications stratégiques issues des municipalités;

CONSIDÉRANT que la ville de Cowansville a déposé une demande d'aide financière de l'ordre de 10 000 \$ auprès de la MRC pour l'élaboration d'un plan stratégique quinquennal;

CONSIDÉRANT que le processus proposé par la ville de Cowansville inclut la consultation des employés de la ville, des élus et des acteurs clés de la communauté;

CONSIDÉRANT que des consultants ont été mandatés par la ville de Cowansville pour mener à terme ce projet, pour satisfaire les attentes des citoyens et celles du conseil municipal dans toutes les sphères d'activité de la ville;

CONSIDÉRANT que le budget prévu pour la consultation est de 50 000 \$.

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER
ET RÉSOLU**

De soutenir financièrement l'élaboration d'un plan quinquennal pour la ville de Cowansville en lui accordant une aide financière de 10 000 \$ provenant du Fonds du Pacte rural réservé à la planification stratégique municipale.

ADOPTÉ

NOMINATION DES SALLES DE RÉUNION

152-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR YVON PÉPIN
ET RÉSOLU :**

De nommer les sept (7) salles de réunion, comme suit :

Salle du conseil 1 ^e niveau (60 places)	Brome
Salle de conférence 1 ^e niveau (16 places)	Missisquoi
Salle de conférence 2 ^e niveau (14 places)	Des Frontières
Salle de réunion 2 ^e niveau (5 places)	Les Appalaches
Salle de réunion 2 ^e niveau (10 places - ancienne salle du conseil)	Stagecoach
Salle de conférence 3 ^e niveau (12 places)	Stanbridge
Salle de réunion 3 ^e niveau (service de gestion du territoire)	Yamaska

ADOPTÉ

SUIVI DU DOSSIER INTERNET HAUTE-VITESSE

Monsieur Francis Dorion, directeur du service de l'aménagement du territoire, informe le conseil qu'il a tenté de rejoindre monsieur Christian Pelletier, par courriel et par téléphone, mais malheureusement le Ministère n'a pas donné de nouvelles. Il semble que le MAMROT soit toujours en attente des documents provenant des trois (3) fournisseurs de la région.

REMPLACEMENT DE LA SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE DURANT SON CONGÉ DE MALADIE

**IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE DUBOIS
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU :**

153-0411

De faire un concours par l'affichage d'une offre d'emploi pour un(e) technicien(ne) comptable pour remplacer la secrétaire administrative de la MRC lors de son congé de maladie.

ADOPTÉ

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA ROUTE VERTE : DEMANDE AU MTQ POUR CONSERVER L'ENVELOPPE DE LA MRC

154-0411

CONSIDÉRANT que le MTQ a remis une enveloppe d'aide financière pour la Route verte à la MRC;

CONSIDÉRANT que la MRC a dépensé jusqu'à présent une partie de cette enveloppe mais désire réaliser d'autres projets, notamment à Lac-Brome d'ici 2013;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES DECELLES
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU:**

De demander au ministre des Transports du Québec de conserver la balance de l'enveloppe de la MRC Brome-Missisquoi pour les besoins de la Route verte.

ADOPTÉ

**INVITATION À L'ASSEMBLÉE DES MRC ORGANISÉE
PAR LA FQM LES 25 ET 26 MAI**

Monsieur Robert Desmarais, directeur général de la MRC, informe le conseil que la FQM organisera l'Assemblée des MRC les 25 et 26 mai prochains. Les conférences traiteront de l'énergie et du pouvoir des municipalités dans ce domaine. L'occupation du territoire ainsi que la nouvelle loi sur l'aménagement et l'urbanisme seront également abordées.

RADIO COMMUNATAIRE MISSISQUOI : CIDI-FM 99,1

155-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES DECELLES
APPUYÉ PAR JEAN-GUY DEMERS
ET RÉSOLU :**

Que la MRC achète un panneau de 24" par 16" au coût de 300\$ pour contribuer à la campagne de financement de la Radio communautaire Missisquoi. Le panneau sera apposé au Mur de la renommé dans le Hub pour une période d'un an à compter de juin.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

CONFÉRENCE NATIONALE DE SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC

Monsieur Desmarais, rappelle aux maires l'évènement « Ruralia » qui aura lieu à Montréal du 16 au 21 mai prochain. Il est encore possible, pour tout élu, de s'inscrire afin d'assister à la conférence nationale de Solidarité rurale du Québec.

LEVÉE DE LA SÉANCE

156-0411

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE PELLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ



Arthur Fauteux, préfet



Me Vanessa Couillard, greffière

Ledit procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.